



PROJET PEDAGOGIQUE
SEPTEMBRE 2018 à JUILLET 2019
ALSH « Les diabolins »
Mairie de Levroux

Le rôle éducatif des collectivités locales et des structures éducatives est de plus en plus important. Il est indispensable de développer et d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

<u>Organisateur :</u>	Mairie de Levroux
<u>Implantation du centre :</u>	Ecole Joseph Pécherât Route de Buzançais 36110 LEVROUX
<u>N° de séjour :</u>	0360074CL000118
<u>Ouverture :</u>	1 ^{ère} semaine de chaque petite vacance scolaire et le mois de juillet durant les vacances d'été.
<u>Âges des enfants accueillis :</u>	de 3 à 11 ans (de la Toute Petite Section de Maternelle au CM2) De 3 à 16 ans pour le mois de juillet

L'équipe d'animation se compose de :

- 1 directrice BAFD
- 8 animateurs dont 1 assistant sanitaire pour les petites vacances
- 18 animateurs dont 1 assistant sanitaire pour les vacances de juillet

Chacun des membres de cette équipe aura un rôle bien défini et devra répondre aux objectifs éducatifs et pédagogiques. Pour y parvenir des moyens seront mis à disposition pour mettre en place des actions d'animation dans le cadre du projet d'animation.

I - Les objectifs :

1) Les objectifs éducatifs :

Les objectifs du projet éducatif sont regroupés dans ces grandes lignes :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu sécurisé et sécurisant,
- Favoriser le partage d'expérience,
- Accompagner le développement de l'enfant et la construction de sa personnalité,
- Permettre la découverte et le respect de son environnement,
- Permettre des découvertes et l'ouverture d'esprit
- Rendre service aux familles

2) Les objectifs, les moyens et les méthodes pédagogiques :

OBJECTIFS	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
Favoriser la socialisation des enfants	● L'échange et la discussion entre différents membres du centre (enfants, animateurs, directeur ...)	● Epanouissement
	● Jeux de rôles, théâtre...	● Prise de parole plus facilement
	● Accueil, repas ...	● Plus de confiance en eux, face aux autres et envers les autres.
Permettre l'autonomie des enfants	● Utiliser les jeux	● Devenir indépendant
	● Responsabiliser l'enfant par le rangement, l'aide aux petits ...	● Prise de responsabilité
		● Être solidaire
Aider au développement de l'enfant et aux besoins de chacun	● Ecouter les consignes des animateurs et les idées de chacun.	● Être à l'écoute des autres enfants et des adultes
	● Choisir soi-même son activité	● Être acteur de sa vie en collectivité
Amener les enfants à devenir citoyens responsables	● Respecter les autres, le matériel, les locaux...	● Apprendre les règles de vie collective
	● Préparer, ranger le matériel utilisé pour les différentes activités, participer à l'élaboration des règles de vie, de conduite et d'aide.	● Responsabiliser progressivement les différentes étapes de la vie de l'enfant en collectivité.
Favoriser l'échange et la découverte de savoir	● Grace au vécu, aux connaissances et à l'éducation de chacun.	● L'envie de se découvrir et de découvrir l'autre pour créer une dynamique de groupe
		● En développant l'esprit d'équipe
Aiguiser la curiosité et l'imagination de chacun	● Par des activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques en fonction du thème et des sorties choisies à chaque vacances	● En utilisant diverses techniques d'animation en développant la créativité et l'imaginaire de chacun.

Et bien évidemment, permettre aux enfants de passer de bonnes vacances dans un cadre familial et rural pour s'épanouir, apprendre, se divertir, faire des rencontres, avoir des souvenirs...qu'il soit acteur de ses vacances.

II - Projet d'animation :

Les méthodes pour mettre en place le projet pédagogique se fera par le biais du projet d'animation. Le projet d'animation sert à mettre en place des activités auprès des enfants afin d'arriver à leur apporter ce que nous avons énumérés dans le projet pédagogique.

1) Au centre :

Les activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles et les sorties seront principalement en cohérence avec le thème de cette année.

Cette année les enfants auront la joie de découvrir **LE MONDE IMAGINAIRE** :

- **Le monde lunaire: pour les vacances d'octobre**
- **Le monde gallo-Romain : pour les vacances de décembre**
- **Le monde marin ou glacial : pour les vacances de février**
- **Le monde de la forêt enchantée : pour les vacances d'avril**
- **Le monde réel: pour les vacances de juillet**

Les enfants auront aussi la possibilité de faire des sorties à chaque période de vacances :
Patinoire, cinéma, parc d'attraction, accrobranches, cosmorium

D'autres sorties seront également proposées pour les vacances de juillet :

- des sorties piscine les vendredis matin pour les grands et pré-ados
- des après-midis « grands jeux » (chasses aux trésors ...)

2) Des mini-camps :

Nous organisons cette année deux séjours courts afin de proposer aux jeunes un espace de vie différent, où chacun pourra évoluer dans la vie en collectivité avec l'accompagnement d'adultes responsables et qualifiés, garants du bon fonctionnement du camp.

Il permet aux enfants de partir à l'aventure en camping sur une durée de 4 jours et 3 nuits pour les plus jeunes et de 5 jours et 4 nuits pour les pré-ados et ados, et d'avoir une première expérience de la vie de groupe en profitant des activités de plein air.

Pour certains, ce sera l'expérience d'une première séparation du milieu familial.

Quelques soit son âge et ses habitudes familiales, l'enfant devra adopter de nouvelles règles de vie, accepter au quotidien la présence des autres enfants, s'organiser et gérer presque seul ses besoins.

Le rôle de l'animateur est important, l'enfant aura besoin d'aide et de soutien dans l'apprentissage de l'autonomie (toilette, habillage, rangement des affaires dans sa tente...pour les plus jeunes).

➤ Les objectifs d'un séjour court reprennent dans la globalité les objectifs du centre. Viennent s'y ajouter des objectifs spécifiques :

- Découverte d'activités sportives différentes,
- Découverte de la vie de groupe et du camping pour certains,
- Responsabilité (individuelle et collective),
- Apprentissage de l'autonomie dans la vie quotidienne,

- Donner du plaisir aux jeunes,
- Favoriser l'échange, la rencontre, l'émancipation et aider l'enfant « à grandir » pour devenir un citoyen de demain.

Séjour court au centre équestre de St LACTENCIN (36500):

Le mini-séjour se déroulera du mardi 9 et vendredi 12 juillet 2019 au centre équestre De Pommé proposé aux enfants de 7 à 10 ans (Du CE1 au CM2).

Séjour court pour Adolescents à POITIERS :

Le mini-séjour se déroulera du lundi 15 et vendredi 19 juillet 2019 proposé aux ados de 10 à 16 ans. (à partir du CM2)

Lors de ce camp, les ados auront la possibilité de s'initier à différentes activités (Karting, laser game, parc aquatique).

Ces activités leur permettront d'accroître leur confiance en eux, le dépassement de soi pour vaincre le danger ou leur peur.

Pour les deux séjours, deux demi-journées seront consacrées à l'installation et la désinstallation du camp et un pique-nique sera demandé aux familles pour le repas du premier jour à midi (jour de départ). Les autres repas seront pris en charge par l'ALSH.

➤ Organisation du séjour court :

Le réveil et petit-déjeuner :

Lorsqu'il n'y aura pas d'activité le matin, les enfants bénéficieront d'un réveil échelonné, tout en respectant les horaires du service du petit-déjeuner.

L'hygiène :

L'hygiène est un aspect important de la vie en séjour, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé ont besoin d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part des animateurs. La proximité des uns et des autres dans un habitacle restreint exige une hygiène irréprochable.

Le matin : toilette, habillage et brossage des dents après petit-déjeuner.

Les douches seront quotidiennes, elles auront lieu en fin de journée, après le retour de l'activité extérieure.

Un animateur se trouvera toujours de surveillance lors du passage aux douches afin de réguler le temps et veiller que chacun soit passé à la douche.

L'enfant mettra une tenue confortable, jogging ou survêtement et non directement son pyjama.

Le repas, le goûter :

Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, le dialogue, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société.

Pour les adolescents, ce moment peut être un temps particulier pendant lequel peuvent être développés des objectifs particuliers tels que l'autonomie, l'initiative...

La vie collective en camping exige de chacun une aide à la préparation des repas, à la vaisselle...

C'est à ce moment-là que les animateurs peuvent recueillir aussi les impressions des enfants, c'est pour cela qu'il est important de manger avec eux.

Evidemment chacun se sera lavé les mains avant de passer à table !

La gestion du linge :

Les parents disposent d'un trousseau type. Prévoir quelques sacs pour pouvoir y ranger le linge sale car nous n'avons pas la possibilité de laver le linge des enfants.

L'animateur référent devra veiller à ce que chaque enfant ait de quoi s'habiller correctement jusqu'à la fin du séjour.

Le linge de corps devra être changé tous les jours.

Le sommeil :

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités et des moments de repos. Si les conditions matérielles ont beaucoup d'importance pour assurer à tous un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil. Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être choisies. Des heures de coucher raisonnables vont être fixé par les animateurs.

Le respect des lieux, des locaux à usage collectif :

Le lieu d'accueil du séjour est le lieu de vie de tout un groupe : il est donc important de le préserver et d'impliquer les jeunes dans le rangement du matériel après chacune des activités.

Le rangement des tentes, des lieux de vie collective, doit être quotidien.

Chaque animateur veillera au rangement des tentes des enfants, serviettes et gants étendus, pas de linge sale qui traîne, pas de nourriture dans les tentes.

Temps calme, temps libres, temps « à soi » :

Ces temps de repos sont aménagés suite aux repas. Ils permettent de se ressourcer et sont très importants pour les jeunes : il s'agit donc de ne pas les négliger.

Les enfants auront la possibilité de jouer à des jeux calmes, de se reposer dans leur tente, de faire ce qu'ils souhaitent.

Les veillées :

Les veillées seront adaptées en fonction de la fatigue des enfants et devront se terminer par un retour au calme afin de favoriser l'endormissement. En aucun cas les enfants remontent seuls dans leur chambre pendant ou après la veillée.

Les règles de vie :

Elles seront déterminées en début de séjour, en concertation avec les jeunes. Il s'agit d'apprendre à « vivre ensemble », dans le respect des autres. Les règles mises en place devront être acceptées de tous.

Le téléphone portable :

Afin d'éviter les vols et appels intempestifs durant les activités et la nuit, les téléphones portables seront autorisés uniquement pendant les temps libres et sous la responsabilité du jeune. Le reste du temps, ils seront confiés à un animateur.

Le suivi sanitaire – les médicaments :

Les jeunes ne seront pas autorisés à emmener des médicaments exceptés en cas de traitement. Nous demanderons alors aux familles de remettre une ordonnance à l'équipe d'animation en début de séjour.

Un membre de l'équipe sera identifié comme assistant sanitaire pour le séjour.

III - Le fonctionnement :

1) Le rôle de chacun :

Diplômés ou accompagnateurs bénévoles, nous avons tous le même rôle : assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

La sécurité physique est assurée à tout moment de la journée, par application des règles de sécurité, d'hygiène et de santé.

La sécurité affective passe par un rythme de journée adapté à chaque tranche d'âge et à chacun afin de permettre des moments privilégiés de discussion, d'écoute et de bien-être (accueil individuel, temps calme...)

La sécurité matérielle est garantie par l'organisation des locaux, du mobilier.

a) Le rôle du directeur :

Le directeur a plusieurs rôles à jouer, différentes responsabilités à endosser, dans différents domaines tels que l'éducation, la formation des animateurs, l'administratif, la gestion, l'organisation et le relationnel. Différentes missions lui sont attribuées.

Il doit :

- Elaborer le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, avec concertation de l'équipe d'animation et le mettre en œuvre.
- Participer au recrutement des animateurs.
- Respecter la réglementation en vigueur.
- Assurer la gestion du centre et les rencontres avec les interlocuteurs extérieurs.
- Gérer l'équipe d'animation, la formation des animateurs, le suivi de validation des stagiaires, le projet d'animation, les activités mises en place, le fonctionnement en général du centre (administrative, financière et matérielle).
- Respecter les rythmes de vie, les besoins, les capacités, la sécurité physique et affective, l'hygiène et la santé des enfants.
- Amener les animateurs à échanger sur leurs compétences, aptitudes et connaissances, à rechercher les éléments nécessaires à l'élaboration et la réalisation d'une activité ludique.
- Evaluer les activités, le projet pédagogique, le fonctionnement du centre avec les enfants, les animateurs et les organisateurs.
- Déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.

b) le rôle de l'animateur :

Quelque soit la pluralité d'une équipe, chaque membre doit savoir interagir ensemble et dans le même sens, pour le bon fonctionnement du centre.

Auprès des enfants

Il doit :

- **Etre capable de s'adapter.**
En effet, un animateur doit savoir s'adapter aux diverses situations et adapter l'activité ou le jeu aux enfants. Il doit prendre en compte l'âge des enfants, leur nombre, leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs besoins et leurs demandes. Il doit aussi proposer des activités et des jeux appropriés en fonction de multiples contraintes (le lieu, la météo, le moment de la journée, le temps qu'il souhaite consacrer à son animation,...).
- Permettre l'interaction entre les enfants.
- Proposer des jeux et activités ludiques et variées.
- Assurer leur sécurité morale, physique et affective et assurer auprès d'eux une disponibilité et une présence continue.

- Contribuer à l'épanouissement de leur personnalité.
- Etre présent, disponible et ponctuel.
- Etre à l'écoute des familles et enfants, attentif à leurs attentes et leurs besoins.
- Aider les enfants, par son écoute, son attitude, ses capacités techniques et pédagogiques et ses connaissances, à formuler et à réaliser leurs projets.
- Gérer son activité de la préparation au rangement.
- Associer les enfants à l'organisation de cette vie en collectivité
- Connaître les particularités de chaque enfant (prise de connaissance des fiches sanitaires et de renseignements de tous les enfants) et respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière.

Auprès de ses collègues

Il doit :

- Participer aux réunions de préparation, lire et apporter sa contribution au projet pédagogique, au projet d'animation et veiller à leur bon déroulement.
- Travailler en équipe avec les autres animateurs de façon cohérente.
- Respecter le travail d'autrui (collègues, chauffeurs, personnel de service, prestataires...)

Auprès des parents

Il doit pour un moment d'échange avec les familles :

- Etre présent au moment de l'accueil et du départ des enfants.
- Etre à l'écoute, attentif à leurs attentes et leurs besoins.

c) le rôle du stagiaire et du bénévole :

Il sera demandé aux animateurs stagiaires le même rôle qu'aux animateurs mais ne sera en aucun cas le seul responsable d'un groupe.

Les animateurs stagiaires auront l'obligation par la directrice de se confronter à chaque groupe. Chaque animateur stagiaire changera de groupe afin de découvrir chaque tranche d'âges. Cette façon de faire permettra aux stagiaires de s'identifier à la tranche d'âges qui est le plus en adéquation avec son état d'esprit mais aussi de voir leur capacité à s'adapter à chaque situation et chaque âge du développement de l'enfant.

d) le rôle des parents :

Les parents et animateurs travailleront en étroite collaboration pour contribuer à l'épanouissement des enfants ; c'est pour cela que l'équipe d'animation intégrera les parents tout au long du centre par leur participation, leur investissement et leur interaction avec l'équipe pour le bon fonctionnement de l'ALSH.

La municipalité souhaite associer les parents aux différentes étapes de la réalisation des projets mis en place.

Nous les solliciterons lors des sorties. Leur rôle sera de :

- Seconder les animateurs.
- Renforcer l'équipe d'animation et d'assurer la surveillance des enfants avec les animateurs.
- D'apporter une aide matérielle lors des pique-niques, des sorties piscine ou autres.

e) les relations entre autrui :

Enfant/Enfant : bonne entente du groupe, partage, échanges, bonne intégration dans le groupe et respect de la différence de chacun.

Animateur/Enfant : partage, échanges, confiance, respect, référent, rôle éducatif et pédagogique.

Directeur/Enfant : rôle de médiateur, sécurisant, partage, échanges, respect et référent de l'autorité.

Directeur/Animateur : échange, confiance, suivi, responsable, formateur et supérieur hiérarchique.

Equipe d'animation/Parents : écoute, partage et échanges.

Enfant/Personnel de service : respect du travail de chacun, échange communicatif, convivialité et partage.

2) Les réunions :

Avant chaque ouverture du centre, une réunion de préparation se tiendra afin d'organiser les activités et les sorties pour les vacances.

La présence de chacun est indispensable.

En fin de vacances, une réunion sera organisée afin de permettre à l'équipe de faire le point sur l'avancée des objectifs, les difficultés rencontrées, les points positifs et les points négatifs de chaque activité.

3) Le suivi sanitaire – les médicaments :

Les jeunes ne sont pas autorisés à emmener des médicaments, même courants (aspirine, ventoline, etc...)

Si un traitement est nécessaire, les familles devront remettre le traitement et l'ordonnance à l'équipe d'encadrement.

Un membre de l'équipe sera identifié comme assistant sanitaire.

4) Organisation de la vie quotidienne :

Chaque journée en centre est rythmée par les activités de la journée et les temps à respecter. En voici, une journée type :

07h30 – 08h45 : Service de garderie - Jeux et activités libres.

08h45 – 09h00 : Accueil des enfants et des parents.

Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et le centre de loisirs.

09h00 – 09h30 : Rassemblement des enfants – Appel – Répartition des groupes.

09h30 – 10h30 : Activité.

10h30 – 11h00 : Temps libre.

11h00 – 11h45 : Activité.

11h45 – 12h00 : Passage au sanitaire.

12h00 – 13h00 : REPAS

13h00 – 13h45 : Temps de repos.

Ce n'est pas forcément une sieste (à prévoir surtout pour les plus petits des maternelles), mais un temps où les enfants peuvent effectuer des activités calmes et libres. Les animateurs en profitent pour faire leur pause sans aucun défaut de surveillance.

13h45 – 14h00 : Rangement des jeux – Passage au sanitaire.

14h00 – 15h45 : Activités pour les moyens et grands – Sieste et activités pour les petits.

15h45 – 16h00 : Rangement, nettoyage du matériel et des salles – Passage au sanitaire.

16h00 – 17h00 : Goûter et jeux collectifs *avec la présence et la participation des animateurs* – Bilan de la journée avec les enfants.

17h00 – 18h30 : Départ échelonné des enfants – Jeux et activités libres pour les enfants de la garderie.

En cas d'accueil d'un enfant handicapé, son arrivée sera préparée avec la famille.

Les activités du centre se déroulent de 9h à 17h. Les enfants sont accueillis à la garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

5) Règlement intérieur :

Un règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs, établi par la municipalité de Levroux, sera remis à chaque parent afin qu'il en prenne connaissance et s'engage à le respecter. Ce règlement intérieur se trouve en annexe.

IV - Les moyens à mettre en œuvre :

1) Les locaux :

L'accueil de Loisirs se déroulera dans les locaux de l'école Joseph Pécherat de Levroux – Route de Buzançais.

Nous disposons :

- des salles polyvalentes qui serviront de salles d'activités,
- salle de garderie,
- de l'infirmerie,
- de la salle des maîtres,
- de la salle de motricité,
- du dortoir,
- de la cantine scolaire,
- du préau,
- des sanitaires,
- des cours de récréation (maternelles et élémentaires).

2) Le matériel :

L'accueil de loisirs « Les diabolins » dispose du matériel stocké dans la salle de garderie. Du matériel sera racheté en fonction des besoins pour les activités manuelles. Néanmoins, toutes les activités seront pensées et réfléchies auparavant afin de définir le matériel nécessaire, ce qui évitera l'achat de matériel inutile.

De plus, nous privilégierons d'abord le matériel de récupération pour limiter le coût des activités.

3) Niveau environnement :

Lors de nos activités, nous essayerons un maximum d'utiliser du matériel bon pour notre environnement et notamment de recycler des anciens objets en les utilisant pour des activités et de les transformer.

4) Le budget :

Le budget du centre est défini par la municipalité de Levroux.

Le directeur devra donc respecter et gérer tout au long du centre le budget qui lui sera attribué. Ce budget servira au directeur et à l'équipe d'animation pour la mise en place des activités et sorties.

V - Modalités d'évaluation :

Chaque activité et sortie fera l'objet d'une évaluation en fin de journée - d'une part, avec les enfants lors du goûter et d'autre part, entre animateurs à la fin de la journée – afin de mesurer l'impact positif ou négatif de l'activité réalisée.

Un bilan de fin de centre sera établi par l'équipe d'animation sur différents points : les activités, les sorties, le matériel, les repas, les relations (enfants/enfants, enfants/animateurs, animateurs/animateurs, animateurs/directeur, équipe d'animation/parents),...

Concernant l'évaluation des stagiaires, nous ferons ensemble le point à deux reprises :

- une évaluation à mi-parcours
- et une autre à la fin du stage.

Il sera demandé au stagiaire de faire une auto-évaluation de ses compétences à présenter au directeur lors des deux rencontres. Cette auto-évaluation sera confrontée avec l'évaluation du directeur, ce qui permettra au stagiaire de se rendre compte des écarts ou non et de rétablir ce qui ne fonctionne pas.

Ces évaluations permettront au directeur de valider les compétences des stagiaires pour leur stage pratique du BAFA.

Projet Pédagogique
ALSH « Les diabolins »
Mairie de Levroux,
M. Alain FRIED,
Maire de Levroux

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LEVROUX' around the perimeter and a central emblem. The signature is a cursive script that overlaps the stamp.